

Notice technique pour la prise de vue photographique pour création ou la reconduction d'un point de vue de l'Observatoire Photographique Participatif du Paysage

Un observatoire photographique du paysage est un dispositif utilisant la photographie pour mettre en évidence les caractéristiques et les évolutions des paysages d'un territoire donné. C'est un outil permettant de visualiser ces modifications, à hauteur d'homme ; cela en est toute la force et toute la limite.

Nous réalisons des prises de vue suivant un protocole assez strict pour favoriser les possibilités de reconduction.

Prise de vue initiale :

On utilise une fiche de renseignements type (voir exemple) pour noter toutes les informations qui seront nécessaires pour retrouver le point de vue des années plus tard.

1°) Détermination de l'endroit de prise de vue :

L'endroit de prise de vue doit être obligatoirement sur un lieu public accessible, préférentiellement sur un bord de chemin ou de route.

Il doit permettre de voir suffisamment tout en ayant l'appareil horizontal, éviter les vues en plongée ou contre plongée ; en cas de nécessité, le signaler sur la feuille de renseignements.

Il doit être choisi, si possible, avec des éléments permettant de se repérer, voire de réaliser un métré pour bien signifier l'endroit de prise de vue. Les coordonnées GPS sont souvent relativement aléatoires de quelques mètres à plusieurs dizaines de mètres. (voir exemple de croquis).

2°) Utilisation d'un pied si possible :

La prise de vue se fait préférentiellement sur un pied afin d'avoir une assise stable et une hauteur fixe que l'on a déterminée à 1 m 50.

3°) L'appareil photo doit être horizontal dans les deux dimensions.

Éviter les vues en plongée ou contre plongée ; en cas de nécessité, le signaler sur la fiche de renseignements. Il faut utiliser pour cela un niveau soit dédié dans l'appareil soit extérieur.

4°) On choisit une focale neutre et classique 50mm ou 35mm (pour du 24x36)

Éviter les focales bizarres comme le 17mm ou les grandes focales comme de 105mm.

5°) Diaphragme fermé à 11,16 ou 22 pour avoir la meilleure profondeur de champ.

6°) Sensibilité entre 160 et 400 ISO, pour éviter le bruit.

7°) Mise au point à l'infini en général.

8°) Remplir la fiche de renseignements pour ne rien oublier : (voir exemple ci-dessous)
Commune; voie; lieux; date; heure; point GPS; appareil photo; vitesse et diaphragme...
Ainsi que toute note particulière pouvant faciliter la reconduction.

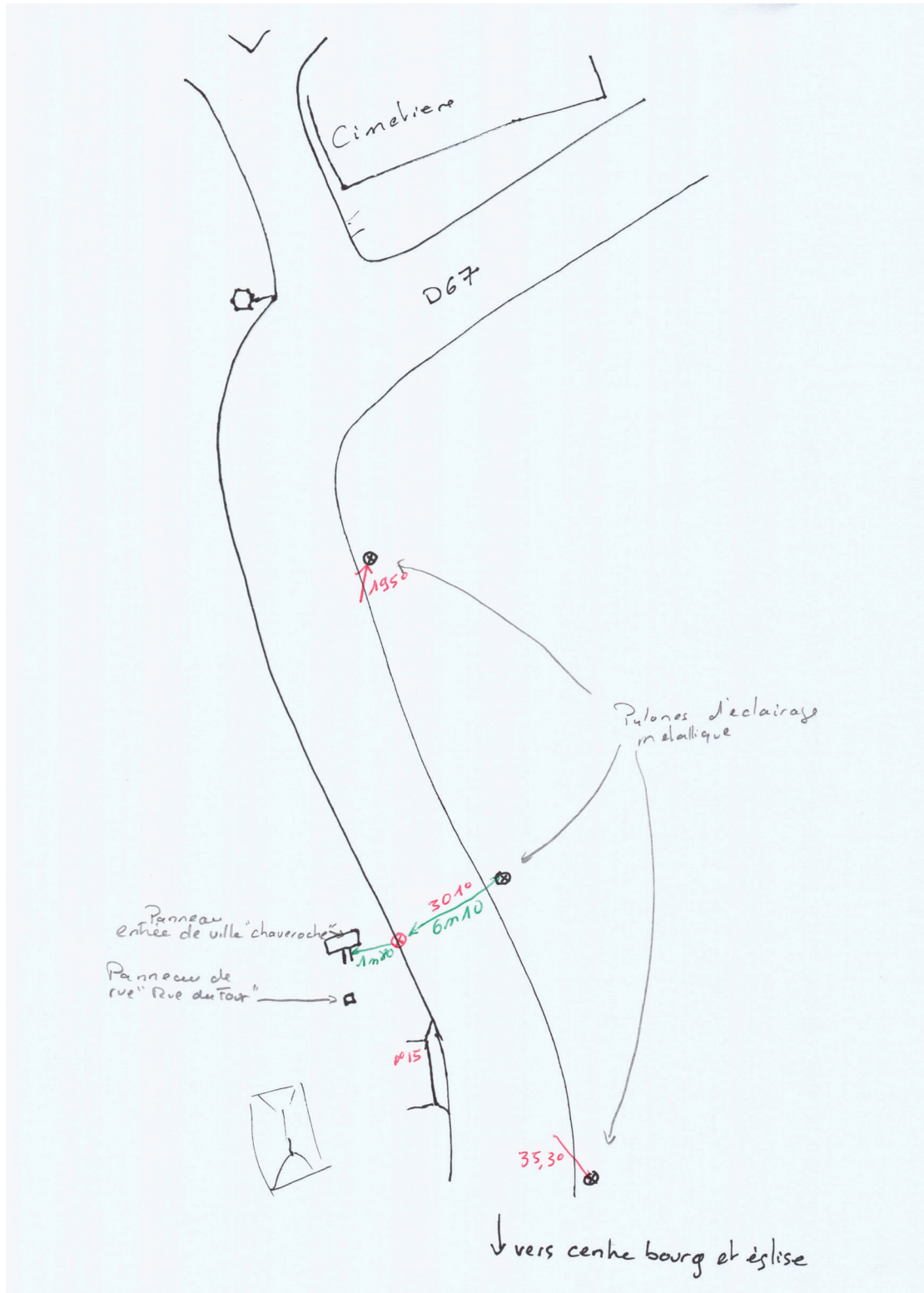
9°) Faire une photo un peu plus large montrant le site de prise de vue et les éléments permettant de se repérer, si possible avec le pied en place.

10°) Faire un croquis en marquant les éléments essentiels et pérennes du lieu de prise de vue.

Exemple de feuille de renseignements :

Fiche de recueil de données des prises de vue pour l'OPP Vallée de la Diège			
Photographe:		Numéro de la photographie dans les archives du photographe : _____	
Côte de la photographie :			
Enjeux :			
Commune :		Photographie BD	
Date :			
Lieu :			
Heure :			
Légende :		Carte	
Remarques :			
Coordonnées GPS :			
Longitude	Latitude		
Coordonnées GPS sur Géoportail :		Croquis	
Longitude	Latitude		
Observation et marquages :			
Alignements :		Photographie du trépied et de l'appareil sur le terrain	
Azimut :			
Inclinaison			
Verticale _____			
Horizontale _____			
Appareil :			
Focale :			
Diaphragme/Vitesse:			
Hauteur de l'appareil :			
Iso :			
Autres données EXIF :			
Photographie, carte postale, document ancien			

Exemple de croquis :



Prise de vue de reconduction d'un point de vue :

Dans ce cadre, il faut s'appuyer sur les données notées par le photographe à l'origine du point de vue que l'on trouve sur la carte de reconduction, dont voici un exemple :



Reproduisez la photo aujourd'hui et partagez la

en l'envoyant au Parc naturel régional de Millevaches en Limousin : paysage@pnr-millevaches.fr accompagnée de la date, l'heure, le modèle de l'appareil-photo utilisé et le nom de l'auteur.

Point n°	Commune	Lieu	GPS : Latitude	GPS : Longitude	Date	Heure
27	Saint-Setiers (19)	Mont Audouze	45°40'30,60" N	2°6'10,08" E	29/04/19	16h18
Hauteur	Focale	Azimut	Inclinaison	Légende		
150 cm	50	95°	0°	Saint-Setiers, Mont Audouze : perspective sur le paysage à travers la plantation de résineux depuis la voirie forestière.		
Carte				Photo de l'emplacement		
Photographie ancienne Positionnement Géoportail Téléchargement				Téléchargement du croquis de l'emplacement		
https://tinyurl.com/y58dfx8k				https://tinyurl.com/y68dvjrt		

1°) **Il faut d'abord déterminer l'endroit de prise de vue** grâce au nom de la commune et du lieu et en s'aidant de la carte IGN ainsi que de l'extrait de carte IGN qui se trouve sur la carte de reconduction ou/et de Géoportail qui peut être téléchargée avec le lien ou le QRcode.

Sur place, un GPS dans lequel on a rentré les données permet de se rendre au plus près, néanmoins il y a souvent des erreurs importantes. Il ne faut pas croire les données du GPS à l'aveugle. Le point réel peut se trouver à quelques mètres près, parfois à plusieurs dizaines de mètres.

Le croquis est d'un grand secours pour ce positionnement, ne pas hésiter à s'y reporter, il est téléchargeable avec le lien ou le QRcode.



C'est ensuite qu'il faut repérer sur la vue initiale les alignements importants et les espaces entre les différents éléments présents sur l'image.

Par exemple, le toit de cette maison arrive à tel niveau par rapport au toit de la maison de derrière, ou par rapport à la face de la maison suivante. Le sommet de la colline est à l'aplomb d'un élément de la maison...

Tout élément stable peut servir de repère, même la végétation qui évolue lentement. On détermine au plus juste la position par l'association de ces recoupements d'alignements.

2°) **Se positionner à 1m50 du sol**, idéalement avec un pied.

3°) **Comparer le cadrage** du viseur à celui de la photographie initiale. Bien vérifier les 4 bords de l'image par rapport à l'original.

4°) Choisir une focale identique ou légèrement plus grande afin d'être sûr d'avoir tous les éléments.

5°) Vérifier la sensibilité

6°) Vérifier l'horizontalité de l'appareil (avec le niveau électronique de l'appareil s'il existe ou avec un niveau extérieur, voir au jugé dans le pire des cas).

7°) Faire la prise de vue et noter le jour et l'heure.

Cas particulier des cartes postales anciennes :

Elles ont souvent été réalisées avec des chambres photographiques grand format permettant les décentrement ou de ne tirer qu'une partie du négatif. L'horizon est rarement central ce qui dénote cette utilisation.

Pour y remédier, soit on réalise une vue plus large que l'on redresse sur Photoshop ou Gimp, soit il faut accepter une légère différence et la photographie est réalisée en plongée ou le plus souvent en contre-plongée.